



Créteil, le 23 septembre 2024

Bonus Attractivité

On ne veut plus attendre...
C'est maintenant !!!

Depuis le 5 juillet, les textes de mise en œuvre des revalorisations salariales pour les professionnels de la Petite Enfances sont parus.

Dans un contexte de pénurie de professionnels de la petite enfance, ce « **bonus attractivité** » permettra dès cette année les augmentations de salaires des personnels des crèches

Par de multiples courriers ou mails, nous avons demandé à la collectivité la délibération permettant de mettre en place ce bonus... **Un point « oral » nous est proposé au Comité Social Territorial (CST) du 25 septembre 2024... C'est Non !!!**

Lors de la préparation de cette instance le 17 septembre, Mme vernier (DRH) nous a demandé de « **laisser du temps à la collectivité pour trouver les financements et les modalités de la mise en place** » ... **C'est Non !!!**

Les professionnels de la Petite Enfance n'ont plus envie d'attendre...d'autant plus que ce bonus est compensé par la CAF à hauteur de 66%... Si la délibération est signée à compter du 2 janvier 2025, l'entrée en vigueur ne pourra se faire qu'à compter du 1 juillet 2025... **Refusons cela !!!**

Exigeons l'application de ce bonus au plus vite...

Continuons d'exiger :

- Une politique de recrutement à la hauteur des besoins
- Une revalorisation du Rifseep
- Un accès à la formation dont notamment les formations qualifiantes
- L'arrêt de la polyvalence à outrance
- La fin d'un management autoritaire qui met à mal les directions

Malgré des alertes, notre collectivité ne prend pas au sérieux la colère grossissante des personnels des crèches départementales, alors allons lui montrer que Ça suffit !!!

Toutes et tous en grève le mardi 1 octobre 2024

Rassemblons-nous devant la préfecture de Créteil à 10H pour exprimer notre incompréhension face à tant d'irrespect et de mépris